

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur



18107606

ode

le 02 JUL. 2018

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0428.880.550

Dénomination

(en entier) : DELMAR

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Collet, 24, 5380 Noville-les-Bois commune de Fernelmont

Objet de l'acte : Adaptation de l'objet social - modification aux statuts

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Jean Sébastien Lambin, notaire résidant à Saint-Gérard commune de Mettet, le vingt-huit juin deux mille dix-huit, que l'assemblée a décidé :

1/d'adapter l'objet social pour y supprimer toutes les activités en rapport avec l'activité de comptable-fiscaliste pour ne laisser que le texte suivant :

« La société a pour objet, pour compte propre ou pour compte de tiers :

- l'activité de bureau d'étude, d'organisation et de conseil en matière financière, sociale, et de secrétariat ;
- toutes les opérations qui présentent un rapport direct ou indirect avec l'objet social de la société.

La société pourra s'occuper de la gestion et/ou exercer la fonction d'administrateur dans d'autres personnes morales ou sociétés, civiles professionnelles.

Elle pourra exercer la fonction de liquidateur dans d'autres sociétés.

Elle pourra s'intéresser par voie d'apports, de souscription, de fusion ou de toute autre manière dans d'autres personnes morales ou sociétés, civiles professionnelles.

Elle pourra s'intéresser par voie d'apports, de souscription, de fusion ou de toute autre manière dans d'autres personnes morales ou sociétés, civiles professionnelles.

Elle pourra également accomplir les opérations financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation.».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

destiné uniquement à la publication aux annexes du Moniteur belge.

(s) Jean Sébastien LAMBIN

MENTION

- Expédition de l'acte du 28 juin 2018;
- Rapport du gérant, situation active et passive
- Coordination des statuts au 28 juin 2018.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).